

Département de la
Moselle

Arrondissement de Metz-
Campagne

Nombre de Conseillers
élus : 15

Conseillers en fonction :
15

Conseillers présents : 14

Procuration : 0

Date de la
convocation :

07.12.2020

COMMUNE DE GRAVELLOTTE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2020

Sous la présidence de Monsieur TORLTING Michel, Maire.

Membres présents : TORLTING Michel - BRIOUX Dominique - SIMON Denis - SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle - DONVAL Denis - POTIER Christophe - SCHURCH Christophe - MULLER Hervé - LOUIS Aurélie - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine - PIERRE Sébastien - CLEVER Nathalie - GRANDPIERRE Marie-France.

Absents excusés : Emilie GAILLOT

MODIFICATION DES STATUTS DE METZ METROPOLE

Par délibération en date du 28 septembre 2020, le Conseil métropolitain a approuvé la modification des statuts de Metz Métropole afin de tenir compte :

- De l'exercice par Metz Métropole, au 1^{er} janvier 2020, à l'intérieur de son périmètre, en lieu et place du Département de la Moselle, par convention de transfert passée avec celui-ci, des trois compétences départementales sociales suivantes :
 - o Attribution des aides au titre du fonds de solidarité pour le Logement (FSL),
 - o Aide aux jeunes en difficulté via l'attribution du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ),
 - o Actions de prévention spécialisée sur le territoire de Metz Métropole auprès des jeunes et des familles en difficulté,
- De la modification de la répartition des sièges au Conseil métropolitain depuis le renouvellement général des Conseils Municipaux aux mois de mars et juin 2020,
- Du changement d'adresse du siège de Metz Métropole à compter du mois de novembre 2020 en lien avec l'emménagement des services à la Maison de la Métropole.

Le conseil après en avoir délibéré,

- Accepte la modification des statuts de Metz Métropole.

Pour extrait conforme

GRAVELLOTTE le 11/12/2020

Le Maire,

Michel TORLTING

